

CONTRIBUTION A LA QUESTION « COMMENT DIMINUER LES COÛTS DE PRODUCTION EN PRESSE QUOTIDIENNE ET MAGAZINE ? »

Les facteurs qui contribuent à des coûts de production élevés en Presse quotidienne :

- des sites de productions nombreux et petits (héritage de l'histoire 1 journal = 1 imprimerie)
- des machines spécialisées qui n'impriment que du papier journal, segment structurellement en baisse du marché de l'impression ;
- des coûts salariaux élevés et une mauvaise réputation sociale qui constituent une barrière au démarchage de clients extérieurs

L'ensemble a pour résultat des coûts fixes très élevés avec un diviseur en perpétuelle diminution.

Quelques éléments concernant la PQR

En 2007, nous avons conduit au niveau de la commission technique du GGR une étude sur nos coûts de production.

Cette étude a mis en évidence un certain nombre de phénomènes.

Les 12 titres étudiés disposent, au total, de 33 rotatives, qui ont produit en 2006 pendant un total de 71 880 heures, soit en moyenne moins de 6 heures par jour. Cette moyenne cache des disparités très importantes :

- deux titres ont des durées moyennes de fonctionnement proches ou supérieures à 10 heures ;
- trois ont des durées moyennes inférieures à 3 heures.

S'agissant des ratios liés au coût du travail¹, on constate que l'échantillon est très ouvert, puisqu'il va de 0,60€ pour mille pages imprimées, jusqu'à 1,71€. En réalité, sur 10 résultats exploitables, 9 sont situés dans la tranche 0,60 à 0,91€. Les facteurs internes d'organisation et de politique salariale ont donc un poids indiscutable dans la formation des prix de revient. A noter qu'il n'apparaît pas de corrélation évidente entre ces chiffres, et le nombre d'heures de production quotidiennes, pas plus d'ailleurs qu'avec l'âge des machines utilisées.

Cet aspect est corroboré par une étude complémentaire. Seuls quatre titres ont pu communiquer leurs chiffres, mais il en ressort que le salaire annuel moyen d'un imprimeur de nuit s'échelonnait hors charges, en 2006 et hors charges patronales, de 37 168 € à 56 083 € (+ 50,9%), soit de 2,5 à presque 4 fois le SMIC².

Nous avons également procédé à une comparaison de nos chiffres avec des confrères étrangers. Bien que la taille limitée de l'échantillon ne permette pas de dégager des certitudes absolues, il ressort que nos coûts de revient sont supérieurs pour 3 raisons majeures :

¹ Ratio calculé en divisant le montant des salaires bruts (hors charges patronales) versés aux imprimeurs par le nombre de pages imprimées (celles-ci étant ramenées à un format standard).

² Pour situer les valeurs, le SMIC mensuel a été porté à 1 254,28 € le 1^{er} juillet 2006, le plafond de la sécurité sociale étant pour cette même année 2006, de 31 068 € sur l'année.

Auteur : Hubert Proton	Date création :21/10/2008
Nom : couts_fab.doc	Date modification : 22/10/2008

- ❑ un taux de charges sur salaires très élevé en France par rapport à la moyenne européenne, mais ce phénomène n'est pas propre à la presse, notons pour être clair qu'avant charges le salaires brut moyen d'un imprimeur de presse serait assez homogène avec ce qui se pratique en Belgique ou en Suisse ;
- ❑ en revanche, le nombre d'heures réellement travaillées est plus élevé à l'étranger, ce qui permet d'accroître le nombre d'heures de production sans alourdir les coûts ;
- ❑ des coûts d'achat de consommables mieux maîtrisés.

Quelles perspectives ?

Faire diminuer les coûts de production est le travail des éditeurs/imprimeurs. Leurs efforts peuvent (ou doivent) aller dans plusieurs directions :

- ❑ rationaliser l'organisation générale de la production, en abandonnant l'équation passéiste « un titre égale une imprimerie », et pour ce faire, passer progressivement à une stratégie de *coopération* entre journaux, qui doivent mettre en commun leurs moyens pour parvenir à des dispositifs où ne subsisteront qu'une imprimerie par régions, voire moins. Une telle concentration de moyens aura indirectement pour conséquence une rationalisation et donc, vraisemblablement, une diminution des coûts de distribution.
- ❑ dans de nombreux cas, cette modernisation des dispositifs d'impression se fera à l'occasion de modernisations industrielles, avec l'acquisition de nouvelles machines. On constate aujourd'hui que la tendance la plus répandue, en Europe, consiste à aller vers des équipements qui ne sont plus limités à l'impression du seul papier journal, de façon que l'éditeur de journaux ne soit pas seul à en supporter les amortissements. Cette tendance devrait aussi se développer en France.
- ❑ se regrouper de façon plus claire pour leurs achats, de papier d'une part, de consommables d'autre part.

Ce qui pourrait nous aider

Il n'est pas du ressort des pouvoirs publics de déterminer le nombre d'imprimeurs autour d'une machine, ni leur salaire mensuel.

Nous pouvons attendre ou demander des aides qui nous aident à mettre en œuvre nos stratégies.

D'une façon générale, les dispositifs existants paraissent trop centrés sur « l'éditeur », alors qu'aujourd'hui il conviendrait d'introduire la notion de groupe dûment constitué, d'imprimeur-tiers, et de G.I.E. ou autre entre un ou plusieurs éditeurs pas forcément liés entre eux, mais s'unissant pour travailler en commun pour l'impression de leurs journaux :

- ❑ l'article 1458 du CGI exonère de T.P. les éditeurs, mais pas les imprimeries. Un dispositif exonérant de TP les imprimeries réalisant une fraction à déterminer de leur C.A. comme imprimeur de presse serait de nature à favoriser l'émergence de pôles d'impression réellement industriels.
- ❑ les dispositions de l'article 39bis du C.G.I. ne permettent d'affecter les provisions à d'autres investissements que ceux « strictement nécessaires à l'exploitation du

Auteur : Hubert Proton	Date création :21/10/2008
Nom : couts_fab.doc	Date modification : 22/10/2008

journal ». Afin de favoriser l'émergence d'imprimeries de presse compétitives, il conviendrait d'une part de pouvoir apprécier et affecter les provisions liées au « 39bis » au niveau d'un groupe d'entreprises, et d'autre part de permettre la réalisation d'investissements dépassant le « strict nécessaire » car l'extension des capacités des imprimeries pour servir un panel plus large de clients peut nécessiter des aménagements spécifiques.

- les aides directes à l'investissement accordées au titre du Fonds de Modernisation de la Presse conformément au Décret n° 99-79 pourraient adopter un taux beaucoup plus incitatif pour les projets industriels dans lesquels deux ou plusieurs éditeurs mettraient en commun leurs ressources.

Il s'agit, en somme, de rendre le plus « neutre » possible sur le plan fiscal comme sur celui des aides directes, la transformation des imprimeries de presse en filiales.

Sous l'angle social, nous avons besoin de poursuivre, comme on l'a vu, notre modernisation. De ce point de vue, une prorogation du PMS, *a minima* pour permettre la fermeture des « petits » centres, paraît être une nécessité.

Au-delà de la seule PQR

Un constat aujourd'hui partagé est l'importance des enjeux de distribution, et singulièrement de l'attractivité forte que représente le portage à domicile pour le lecteur. D'ores et déjà, la PQR effectuée, lorsque c'est matériellement possible, du portage de journaux nationaux avec les organisations de portage qui lui sont propres.

Il est peu vraisemblable que la PQR puisse trouver un avantage à sous-traiter à un quelconque organisme son propre portage. En revanche, elle a tout intérêt à mettre son propre réseau à disposition de ses confrères nationaux, pour autant que ceux-ci puissent rejoindre nos flux en temps et heures. L'avantage pour la PQR, évident, est d'accroître le chiffre d'affaires du portage, ce qui permettrait d'en diminuer le coût et/ou d'améliorer la rémunération des porteurs. L'avantage pour la PQN est de pouvoir s'appuyer sur un réseau existant, qui est opérationnel et non virtuel.

La seule difficulté à résoudre consiste à rendre disponibles les quotidiens nationaux, en début de nuit, dans nos imprimeries qui sont le point de départ de nos circuits de portage. Une solution technique existe, c'est l'impression numérique, sur papier journal, qui donne un produit fini ressemblant en tout point au « vrai » journal.

Quels dispositifs d'aide pourrions-nous imaginer afin que les imprimeurs de PQR puissent investir dans ces matériels ? Peut-on par exemple imaginer de réactualiser une aide à l'impression décentralisée, comme il en a existé une dans la période 2002-2004 ?